#### **DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON**

-----

#### SMICA

Immeuble Le Sérial 10 rue du Faubourg Lo Barri 12000 RODEZ

Séance: 19 février 2024

Numéro: 5

**Objet**: Affectation du résultat

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS**

# DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-quatre, Le dix-neuf février,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 6 février 2024, se sont réunis à la salle de réunion de l'Immeuble Le Sérial, 10 rue du Faubourg Lo Barri, 12000 RODEZ, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27. 10 membres présents, 7 membres représentés, 10 membres absents.

<u>Membres présents</u>: ARTUS Michel, AYGALENQ Roland, BELIERES-AZEMAR Bernadette, CALVET Jean-Louis, CAYLA Florence, FEYBESSE Colette, GARDE Jacques, SOLIER Anne-Claire, GRIMAL Jean-Louis, VIDAL Jean-François.

<u>Membres représentés</u>: BESSIERE Jean-Louis, BORIES André, CONSTANS Anne-Marie, AYGALENQ Roland, GALTIER Philippe, PRESNE Christine, REYNES Jean-Michel.

<u>Membres absents</u>: ABADIE-ROQUES Valérie, CALMELS Anne, DAVID Sébastien, DESCOTTE Gérard, GRIMAL Pierre, MARTY Paul, MASBOU Jean-Pierre, RECOULES Yannick, SERIN Thierry, TRANNOIS Eric.

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Vu le CGCT et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants,

Monsieur le Président rappelle que lorsque la section de fonctionnement fait apparaître un résultat positif, la collectivité peut faire le choix d'affecter tout ou partie de ce résultat en section d'investissement.

Après avoir entendu les informations et explications apportées concernant l'utilisation des crédits inscrits au Budget Primitif 2023, Monsieur le Président propose aux membres du Comité de ne pas affecter de somme en réserve mais de reporter en section de fonctionnement la totalité du résultat constaté, soit 530 107.62 €.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-2 368,08
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	532 475.70
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	530 107.62
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	140 376.74
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-136 389.60
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	530 107.62
Affectation en réserves R1068 en investissement     G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	530 107.62
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

**DECIDE** de ne pas affecter le résultat de fonctionnement constaté à la section d'investissement du budget 2024,

**MANDATE** son Président pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Accusé de réception en préfecture 0 fiz-251200861-20240215-20240215-5E Reçu le 19/02/2024

## Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL